



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION SUR LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ (CDS) SOUS-COMMISSION SUR LA RÉSILIENCE ET LA SÉCURITÉ CIVILE (CDSRCS)

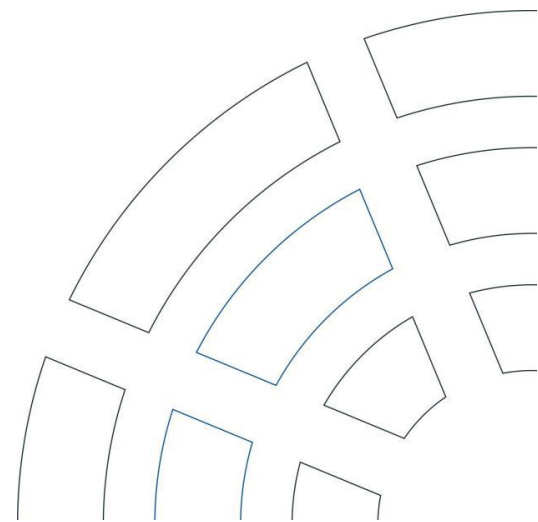
AVANT-PROJET

INVERSER LA TENDANCE : ATTÉNUER LES EFFETS DE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE SUR LA SÉCURITÉ ALLIÉE

Avant-projet de rapport
Merle SPELLERBERG (Allemagne)
Rapporteure

046 CDSRCS 24 F – Original : anglais – 15 avril 2024

Fondée en 1955, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN est une organisation interparlementaire consultative, qui est institutionnellement distincte de l'OTAN. Tant qu'il n'est pas adopté par les membres de la commission sur la démocratie et la sécurité, le présent document de travail représente exclusivement le point de vue de sa rapporteure. Il est basé sur des informations provenant de sources accessibles au public ou de réunions tenues dans le cadre de l'AP-OTAN - lesquelles sont toutes non classifiées.



La fréquence et la gravité des crises hydriques augmentent partout dans le monde, faisant peser une sombre menace sur la vie et les conditions d'existence de millions de personnes. Non seulement ces crises mettent en péril les communautés concernées en les privant de cette ressource indispensable, mais elles menacent aussi très sérieusement la paix et la sécurité mondiales.

Lorsque l'eau se fait plus rare, les tensions s'accroissent autour de son accès et de sa répartition, ce qui peut aggraver les frictions géopolitiques existantes et déclencher des conflits. Les effets de cette insécurité hydrique, qui se manifestent en dehors de la zone euro-atlantique, représentent une menace importante pour la sécurité alliée.

Les pays membres de l'OTAN subissent eux aussi, sur leur propre territoire, les effets directs de cette insécurité, laquelle met à rude épreuve la résilience militaire, économique et sociale des Alliés en faisant ressortir des vulnérabilités qui pourraient être exploitées par leurs adversaires.

Pour y faire face, il est urgent de renforcer notre résilience en matière de sécurité hydrique, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Alliance, afin de préserver notre sécurité tant nationale que collective au sein d'un environnement qui évolue rapidement.

Le présent avant-projet de rapport précise les liens destructifs qui existent entre l'insécurité hydrique et les conflits, et donne un aperçu des risques qui en découlent pour les pays de l'Alliance. Il décrit les mesures importantes que l'OTAN et les Alliés ont prises pour renforcer leur résilience tant nationale que collective face à ce phénomène, et se termine par un ensemble de recommandations politiques aux fins d'appuyer davantage ces efforts.

I-	INTRODUCTION	1
II-	LE CYCLE DESTRUCTIF DE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE ET DES CONFLITS	2
A.	L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE COMME SOURCE D'INSTABILITÉ ET DE VIOLENCE	2
B.	L'EAU, À LA FOIS VICTIME DE GUERRE ET ARME DE GUERRE ILLÉGALE.....	4
C.	L'EAU COMME VECTEUR DE PAIX ET DE STABILITÉ.....	5
III-	UNE GAGEURE : LA NÉCESSITÉ POUR LES ALLIÉS DE RÉAGIR AUX RISQUES POSÉS PAR L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE.....	6
A.	LES NOUVEAUX RISQUES QUI MENACENT LA RÉSILIENCE DES PAYS ALLIÉS.....	6
B.	LES NOUVELLES DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES AUXQUELLES LES FORCES ARMÉES ALLIÉES DOIVENT FAIRE FACE	8
IV-	COMBLER LE FOSSÉ : LES EFFORTS ALLIÉS DÉPLOYÉS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE DANS LES PAYS MEMBRES ET À L'ÉTRANGER	10
A.	LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR L'OTAN	10
B.	LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES ALLIÉS	11
V-	ALLER PLUS LOIN : RECOMMANDATIONS POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉPONSE QUE L'ALLIANCE DOIT APPORTER FACE À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE.....	13
A.	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE TANT NATIONALE QUE COLLECTIVE FACE À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE.....	13
B.	APPUYER LES EFFORTS D'ADAPTATION DÉPLOYÉS PAR LES FORCES ARMÉES POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE.....	14
C.	ACCÉLÉRER LES EFFORTS DÉPLOYÉS AU NIVEAU MONDIAL POUR REMÉDIER À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE ET À SES INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE.....	15
D.	RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET EN ÉTABLIR D'AUTRES POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE	16
	BIBLIOGRAPHIE	17

I- INTRODUCTION

1. **Le monde est à deux doigts d'une crise dans le domaine de la sécurité hydrique**, les projections alarmantes des Nations unies suggérant qu'en 2030 près de la moitié de la population mondiale souffrira de stress hydrique et que des millions de vies seront par là même mises en péril (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2016). Les catastrophes liées à l'eau sont de plus en plus fréquentes à l'échelle de la planète et leur intensité va en augmentant. Le nombre d'inondations, en particulier, s'est considérablement accru puisqu'il a doublé dans l'hémisphère nord et qu'il a quadruplé dans les régions tropicales depuis l'an 2000 (UNESCO, Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), 2023).

2. Cette insécurité hydrique croissante a **non seulement des conséquences dévastatrices pour la vie et l'activité humaines, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales**. Entre autres répercussions dramatiques, peuvent en effet survenir pénuries alimentaires et crises sanitaires, migrations de masse et tensions intraétatiques ou interétatiques accrues. Dans le contexte d'États fragiles, cette insécurité hydrique met en péril la sécurité humaine, constitue un facteur déstabilisant et attise les conflits.

3. De nombreux facteurs complexes et interdépendants contribuent à l'aggravation de cette tendance préoccupante, mais les **changements climatiques** imputables à l'activité humaine en sont l'élément déterminant. Le réchauffement de la planète est responsable des perturbations du cycle hydrologique de la Terre, ce qui a pour effet d'accroître la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations, ainsi que les infiltrations d'eau salée dans les nappes phréatiques et les masses d'eau souterraine du fait de l'élévation du niveau de la mer, et de réduire les ressources en eaux renouvelables. Dans le même temps, **l'accroissement démographique** et **l'urbanisation** rapides exercent une pression supplémentaire sur les systèmes de distribution d'eau et les ressources en eaux souterraines. **Les pratiques et les modes de production contraires à une gestion durable** compliquent la donne et aggravent l'insécurité hydrique. La surexploitation des aquifères et la pollution due aux activités industrielles et agricoles épuisent les réserves d'eau douce à un rythme alarmant. Si les tendances actuelles se poursuivent, d'ici la fin de cette décennie, la demande devrait être supérieure de 40 % à ce que les réserves d'eau douce peuvent nous fournir (OCDE, 2023). Cela signifie que des millions de personnes dans le monde souffrent déjà de pénuries d'eau, les communautés touchées devant faire face à l'amenuisement des ressources dont elles disposent pour boire, se laver, nettoyer, cuisiner, ainsi que pour leurs activités agricoles et industrielles.

4. La situation est encore aggravée par le fait que les parties aux conflits qui sévissent à travers le monde prennent de plus en plus pour cible les points d'eau aménagés et les systèmes d'approvisionnement en eau, empêchant par là même les populations d'accéder à cette ressource vitale. **L'utilisation de l'eau à des fins militaires** par les belligérants, phénomène contraire à la loi et de plus en plus répandu, frappe non seulement de plein fouet les populations civiles, mais a également des conséquences sociales, économiques et environnementales à long terme qui compromettent les perspectives de relèvement après conflit dans les régions touchées.

5. Dans le monde globalisé et interconnecté qui est le nôtre, cette « prolifération » des crises de l'eau au-delà des frontières de l'Alliance peut avoir des **effets préjudiciables sur la sécurité euro-atlantique**. L'insécurité hydrique augmente les risques d'instabilité sociale, économique et politique et renforce la probabilité de voir des conflits éclater dans le voisinage de l'Organisation et au-delà, conflits qui pourraient avoir des répercussions jusque dans les pays alliés eux-mêmes. Il est donc impératif de relever les défis liés à l'eau au niveau mondial si l'on veut préserver la stabilité et la sécurité de la zone euro-atlantique, puisque interdépendances complexes et vulnérabilités communes caractérisent l'époque dans laquelle nous vivons.

6. L'insécurité hydrique a une incidence directe aussi sur les territoires alliés, dont **la résilience militaire, économique et sociale est mise à l'épreuve**. Ses effets se font sentir dans divers secteurs, et sont autant de facteurs qui pèsent sur les services publics et les activités économiques et qui causent des dommages aux infrastructures critiques. Cette insécurité exacerbe les inégalités existantes et met en péril la stabilité interne et la cohésion sociale. De plus, elle a un impact négatif sur l'état de préparation et les capacités militaires.

7. Au titre de l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord de 1949, les pays membres de l'OTAN s'engagent à renforcer leur résilience à l'échelle nationale comme au niveau collectif, afin d'être en mesure de résister à des chocs de grande ampleur. Le concept stratégique de 2022 réaffirme la nécessité de s'employer « de façon plus résolue, intégrée et cohérente » à accroître la résilience de nos pays et celle de l'Alliance face aux menaces militaires comme non militaires qui pèsent sur notre sécurité. Dès lors, l'OTAN et les Alliés doivent renforcer leur résilience face à la menace grandissante de l'insécurité hydrique. Certes, ces dernières années l'OTAN a reconnu les risques que les défis environnementaux liés aux changements climatiques posent pour la sécurité euro-atlantique. Mais, face à cette insécurité hydrique croissante à l'échelle mondiale et à ses effets néfastes, il est urgent de **renforcer notre résilience au sein de l'Alliance et au-delà**.

8. Le présent avant-projet de rapport définit l'insécurité hydrique comme englobant **tout un ensemble de phénomènes liés à l'eau**, qui vont des pénuries d'eau chroniques et des difficultés d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et aux services d'assainissement aux événements hydrologiques extrêmes tels que les inondations ou les sécheresses.

II- LE CYCLE DESTRUCTIF DE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE ET DES CONFLITS

A. L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE COMME SOURCE D'INSTABILITÉ ET DE VIOLENCE

9. Parce que l'eau est une ressource indispensable à la vie, **l'insécurité hydrique a des incidences négatives sur la stabilité sociale, économique et politique** au niveau local comme mondial. Les populations qui y sont confrontées doivent faire face à de graves perturbations et à de graves menaces au niveau de leurs moyens de subsistance et de leur existence, en raison des risques accrus que cette insécurité fait peser sur la santé publique, d'une dégradation de la sécurité alimentaire et d'une aggravation des tensions sociales à propos de l'utilisation de ressources qui s'amenuisent et qu'elles doivent néanmoins se partager. Sur le plan économique, l'insécurité hydrique perturbe profondément les activités agricoles, industrielles et de production d'énergie, ce qui entrave la croissance, exacerbe la pauvreté et les inégalités, et touche de façon disproportionnée les groupes vulnérables et déjà marginalisés de la société telles les populations autochtones. Sur le plan politique, l'insécurité hydrique fragilise le contrat social passé entre les citoyens et leur gouvernement en renforçant l'impression que les autorités sont incapables de leur fournir des services pourtant essentiels (Sadoff *et al.*, 2017). L'insécurité hydrique agit comme un multiplicateur de menaces, dont les très diverses répercussions en cascade avivent les ressentiments et les tensions et, par là même, renforce la probabilité de conflits violents (Sara et Bousquet, 2020).

10. L'insécurité hydrique ne touche pas de la même manière, ni dans la même mesure, tous les pays. Elle est **particulièrement déstabilisante pour les États fragiles** qui, souvent, ne sont pas capables de réagir aux conséquences d'un tel phénomène. Les pays qui connaissent une forte croissance démographique et sont confrontés à la dégradation de l'environnement, dont la croissance économique est faible, les niveaux de pauvreté élevés, les disparités socioéconomiques prononcées, les institutions politiques laissant à désirer et les ressources financières et techniques limitées, sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité hydrique et de glisser dans la violence (Forum

économique mondial (FEM), 2016 ; Sadoff *et al.*, 2017). La guerre civile en Syrie est l'un des exemples les plus tragiques de cette inquiétante dynamique. Si cette guerre a d'abord et avant tout été déclenchée en raison de la répression brutale des manifestations de 2011 par les autorités, le manque d'eau et l'incapacité du régime à remédier aux conséquences socioéconomiques de ces pénuries ont joué un rôle indirect dans le soulèvement. Au cours des années précédentes, une forte sécheresse et une désertification rampante avaient aggravé le mécontentement envers le pouvoir du fait de la perte de vastes superficies de terres agricoles, de la disparition des moyens de subsistance des paysans, d'une migration massive de populations rurales vers les villes et de la très forte hausse des prix des produits alimentaires de base (Holleis, 2021 ; Sanchez, 2022). Actuellement, la Syrie est encore touchée par l'insécurité hydrique et en subit toujours les conséquences. Les sécheresses successives de ces dix dernières années ont provoqué une baisse des rendements agricoles et, partant, une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. L'insécurité hydrique a entraîné une diminution du pourcentage de la population ayant accès à de l'eau salubre, y compris pour les besoins d'hygiène, et aux réseaux d'assainissement, avec les conséquences dramatiques que l'on peut imaginer en matière de santé et sur le plan social (Al-Attar, 2024).

11. L'insécurité hydrique peut également dégénérer en conflits, en attisant les tensions et en provoquant des affrontements pour la maîtrise des ressources en eau proprement dites. **Au niveau intraétatique, les conflits liés à l'accès à ces ressources et à leur contrôle peuvent déclencher des violences et déstabiliser les communautés concernées.** Il s'agit souvent d'accrochages entre éleveurs, paysans et villageois pour l'accès à des ressources en eau limitées et/ou insuffisamment réglementées. Dans le nord et le centre du Nigéria, la concurrence qui s'exerce entre éleveurs et paysans pour le contrôle des ressources en eau s'est transformée en violences et a favorisé l'essor de groupes terroristes tels que Boko Haram (Ghani et Malley, 2020). À cela s'ajoute le fait que les actes de violence sexuelle pourraient devenir plus fréquents dans les zones où l'insécurité hydrique augmente, les femmes ayant à assumer de manière disproportionnée la responsabilité de répondre aux besoins en eau de leur communauté (Tallman *et al.*, 2022). Le nombre d'agressions de ce type liées à l'insécurité hydrique s'accroît depuis plus de 30 ans dans le monde entier et devrait continuer d'augmenter en raison des incidences catastrophiques du changement climatique (*Pacific Institute*, 2023). Les conflits liés à la privatisation croissante des sources d'eau constituent un facteur potentiel de déstabilisation au niveau local, et font ressortir la responsabilité des États en matière d'arbitrage entre des intérêts privés qui ne cessent de s'affirmer et l'intérêt commun en matière de répartition de ces ressources (Peredo Beltrán, 2004).

12. L'insécurité hydrique peut aussi être **un facteur de conflits entre États** lorsque des différends surgissent en matière d'exploitation et de partage entre États riverains de ressources en eau transfrontières. Par exemple, la décision du gouvernement éthiopien de construire un grand barrage sur le Nil Bleu empoisonne depuis 2011 ses relations avec le Soudan et l'Égypte. Ces derniers craignent que l'Éthiopie ne l'utilise pour conserver l'eau du Nil, leur principale source d'approvisionnement en eau (Russell, 2022). En 2021, les forces armées égyptiennes et soudanaises ont organisé un exercice militaire conjoint intitulé « Gardiens du Nil », après que le gouvernement éthiopien a fait savoir qu'il poursuivait son projet (Milne, 2021). En septembre 2023, Addis-Abeba a annoncé la fin du remplissage du réservoir du barrage, ce qui a de nouveau provoqué la colère de l'Égypte (Peter, 2023). Si l'Éthiopie décidait de retenir les eaux du Nil Bleu pour répondre aux besoins croissants auxquels sa population doit faire face en raison de sécheresses de plus en plus fréquentes, ces tensions pourraient dégénérer en violence armée. Dans d'autres régions, des affrontements violents se sont déjà produits. Ainsi les talibans, qui dirigent *de facto* l'Afghanistan, et le régime iranien se disputent-ils l'eau de la rivière Helmand, source d'eau potable et d'irrigation pour les populations afghane et iranienne. En mai 2023, des affrontements ont eu lieu entre combattants talibans et forces de sécurité des frontières iraniennes, qui ont fait trois morts (RFE/RL, 2023). Ces dernières années, des escarmouches à propos de l'Indus auraient également opposé l'armée indienne et l'armée chinoise le long de la frontière himalayenne sino-indienne (Milne, 2021).

13. Si les relations entre certains pays et certaines communautés sont à l'évidence empreintes de tensions et de violences en raison de la question des ressources en eau, elles n'ont pas (encore) dégénéré en conflits armés ouverts. Il reste que la lutte pour des ressources en eau limitées pourrait s'intensifier et les violences s'aggraver sous l'effet de la pression croissante induite par le changement climatique. La **capacité des sociétés à infléchir cette tendance dépendra de leur degré de résilience et de la volonté de leur gouvernement de coopérer** sur les questions liées à la gestion de l'eau.

B. L'EAU, À LA FOIS VICTIME DE GUERRE ET ARME DE GUERRE ILLÉGALE

14. Tout comme l'insécurité hydrique peut attiser les conflits, **les conflits peuvent aggraver l'insécurité hydrique**. La violence armée est souvent à l'origine de la destruction des installations critiques de distribution d'eau (canalisations, stations d'épuration, stations de pompage, barrages, etc.), ou de leur endommagement, et de la mise hors d'usage des systèmes de traitement de l'eau et d'évacuation des eaux usées. Les attaques visant les installations de production électrique peuvent aussi avoir des incidences sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. En Ukraine, par exemple, dès le début de son invasion illégale de grande envergure, la Russie a pris pour cible nombre d'infrastructures hydrauliques dans le cadre de ses frappes aériennes. En juin 2023, plus de 500 installations de distribution d'eau avaient été endommagées ou détruites par les forces armées russes (*UK Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO), 2023*). En outre, le déplacement interne, ou hors des frontières, de populations qui tentent d'échapper à la violence pourrait obérer encore les possibilités, déjà limitées, d'approvisionnement en eau. Lors des conflits armés, les sources d'eau douce peuvent aussi être contaminées de manière intentionnelle ou involontaire par des polluants. En Ukraine, la dégradation des munitions dans les cours d'eau ou à proximité, les inondations provoquées par la destruction du barrage de Kakhovka et la désorganisation des systèmes d'assainissement font payer un lourd tribut aux écosystèmes et représentent des risques pour la santé humaine, avec toutes les conséquences que cela va avoir à long terme pour le pays et sa population (*Shumilova et al., 2023 ; Leclerc, 2023*).

15. **Les attaques visant les ressources en eau et les infrastructures hydrauliques constituent des violations du droit international**. Le droit international humanitaire ne protège pas l'eau en tant que telle, mais il reconnaît que les installations hydrauliques et les ressources en eau sont des biens indispensables à la survie des populations (Tignino, 2010). Elles sont donc protégées contre les attaques lors d'hostilités, sauf si elles sont utilisées à des fins militaires comme le précisent les Protocoles additionnels I et II de 1977 aux Conventions de Genève de 1949. D'autre part, le Protocole additionnel I interdit les attaques visant les ouvrages d'art et les installations contenant des forces dangereuses, au nombre desquels les barrages et les digues. De plus, les dispositions du Règlement de La Haye de 1907 et la IV^e Convention de Genève régissent l'utilisation des ressources en eau et l'accès à l'eau dans les territoires occupés. S'appuyant sur le droit à un niveau de vie suffisant, tel qu'énoncé dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'Assemblée générale des Nations unies a également reconnu en 2010, dans une résolution qui marque une étape décisive, les droits à l'eau potable et à l'assainissement (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 2024). Enfin, le droit pénal international interdit les attaques visant l'environnement, l'imposition aux civils d'une privation d'accès à l'eau potable et l'empoisonnement intentionnel des ressources en eau (Tignino, 2023).

16. Il reste que la destruction ou l'endommagement des installations hydrauliques et des ressources en eau est monnaie courante partout dans le monde pendant les conflits, **les belligérants n'hésitant pas, de plus en plus, à utiliser l'eau à des fins militaires**. Les groupes terroristes et les États autoritaires voyous sont bien conscients de ce que l'eau représente sur le plan stratégique et du poids qu'elle peut revêtir en tant qu'arme. L'eau est utilisée comme instrument de coercition afin de démoraliser les populations civiles dans les zones de conflit et de repousser les forces ennemies. En Syrie, les coupures d'eau intentionnelles et les attaques visant les

infrastructures hydrauliques ont été utilisées comme moyen de pression par les différentes parties au conflit (UNICEF, 2016). En Iraq, en avril 2014, l'EIL/Daech a délibérément fermé les vannes du barrage de Fallouja pour inonder les terres en amont et submerger les installations du gouvernement iraquien (von Lossow, 2016). En Ukraine, depuis février 2022 les forces russes, délibérément et sans y regarder de plus près, utilisent l'eau à des fins militaires pour tenter - en vain - de briser la résistance de la population et de l'armée ukrainienne. En mars 2022, par exemple, la Russie a coupé l'eau à la ville assiégée de Marioupol pour forcer les troupes ukrainiennes qui la défendaient à se rendre et priver les civils pris au piège d'eau potable et salubre ainsi que de services d'assainissement (Hopkins *et al.*, 2022).

17. L'endommagement ou la destruction des infrastructures hydrauliques et des ressources en eau dans les situations de conflit a **des conséquences humaines, économiques et environnementales extrêmement graves**. En Ukraine, les attaques russes causent des dommages à long terme à l'environnement, à l'économie et aux civils qui en dépendent. En août 2023, environ 11 millions de personnes à travers le pays manquaient d'eau et n'avaient pas accès aux services d'hygiène et d'assainissement (UNICEF, 2023). En particulier, la destruction du barrage de Kakhovka et les inondations qu'elle a entraînées ont fait disparaître les habitations et les moyens de subsistance de milliers d'Ukrainiens, ont provoqué une crise humanitaire et ont plongé toute la région de Kherson dans l'insécurité hydrique (Organisation des Nations Unies (ONU), 2023 ; Shumilova *et al.*, 2023). En outre, vu la place que l'Ukraine occupait dans les chaînes mondiales d'approvisionnement alimentaire, l'utilisation illégale de l'eau par la Russie a aggravé l'insécurité alimentaire partout dans le monde, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (King et Hardy, 2023 ; Dzerowicz, 2023).

C. L'EAU COMME VECTEUR DE PAIX ET DE STABILITÉ

18. Si l'insécurité hydrique peut attiser les conflits, **la sécurité hydrique et la gestion durable des ressources peuvent, elles, favoriser la stabilité**. Au niveau intraétatique, les pratiques efficaces et équitables de gestion durable de l'eau et les investissements en matière de sécurité de l'approvisionnement peuvent servir de catalyseur au développement économique et humain. De telles politiques contribuent au renforcement des capacités des États, et leur permettent de fournir des services de base à tous les citoyens de manière équitable, de préserver l'accès aux ressources en eau et de mieux résister aux catastrophes (Jha, 2023). Ce faisant, elles renforcent la légitimité des autorités nationales et territoriales et favorisent une plus grande stabilité politique. Les pratiques aux fins d'une gestion efficace des ressources hydriques peuvent aussi contribuer à réduire les tensions entre les différents groupes de la société, dans la mesure où elles peuvent encourager un climat de compréhension mutuelle et de confiance réciproque. Au Kirghizistan, par exemple, au lendemain du conflit ethnique de 2010 entre communautés kirghizes et ouzbèkes, les agences onusiennes ont utilisé des mécanismes et des dispositifs collectifs de gestion des infrastructures d'irrigation pour faciliter le dialogue et la réconciliation (Sadoff *et al.*, 2017).

19. Au niveau interétatique, **des ressources en eau partagées peuvent être un gage de stabilité**, dans la mesure où elles **permettent d'engager le dialogue et d'amorcer une coopération**. Les accords sur la gestion des eaux transfrontières et les institutions chargées d'en assurer l'application peuvent servir de base pour résoudre les tensions et prévenir les conflits. Par exemple, la conclusion d'accords, en l'an 2000, entre le Lesotho, l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie pour gérer les ressources en eau partagées et mettre en place les institutions nécessaires ont permis d'apaiser les tensions qui se faisaient de plus en plus sentir à propos des ressources en eau de la région (Milne, 2021). De même, les responsables indiens et pakistanais n'ont pas cessé de se rencontrer dans le cadre du Traité de 1960 sur les eaux de l'Indus, y compris au cours des périodes de vive tension et de conflit entre leurs deux pays (Russell, 2022).

Les effets disproportionnés de l'insécurité hydrique sur les femmes et les filles

Les femmes et les filles assument une part disproportionnée du fardeau lorsqu'il s'agit d'affronter l'insécurité hydrique, en particulier dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Elles sont confrontées à des difficultés multiples, qui ont des incidences sur leur santé, leur éducation, leur sécurité et leur statut socioéconomique.

Dans de nombreuses sociétés, conformément à la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, ce sont les femmes et les filles qui doivent aller recueillir l'eau et qui sont responsables de son utilisation. Cette tâche longue et souvent laborieuse se fait au détriment d'autres activités (par exemple aller à l'école, saisir les occasions qui pourraient se présenter sur le plan économique, ou encore s'investir dans la vie communautaire). L'insécurité hydrique accentue donc les disparités entre les sexes, ce qui a pour conséquence de limiter encore le potentiel dont les femmes et les filles disposent pour se développer et contribuer pleinement à la vie de leur communauté (Organisation mondiale de la santé (OMS), 2023).

L'accès limité à l'eau potable et aux installations d'assainissement expose les femmes et les filles à toutes sortes de risques sur le plan sanitaire. Par exemple, le manque d'eau propre et l'absence de systèmes d'assainissement peuvent entraîner des complications pendant les règles (OMS, 2023). De plus, en période de pénurie d'eau ou de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les femmes et les filles encourent des risques accrus en matière de sécurité. En effet, elles peuvent être amenées à parcourir de plus grandes distances pour trouver de l'eau, ce qui augmente les risques d'agressions et de harcèlement (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2011).

Quelles que soient les incidences disproportionnées auxquelles elles doivent faire face, les femmes sont souvent marginalisées dans les processus de prise de décisions en matière de gestion de l'eau (Nguyen *et al.*, 2019). Il n'empêche que les répercussions différenciées qu'elles subissent doivent être reconnues et prises en compte, si l'on veut remédier à ce phénomène. En permettant aux femmes et aux filles de participer sur un pied d'égalité aux processus décisionnels, notamment à des postes élevés, et en privilégiant les approches qui intègrent la dimension de genre, les décideurs et les parties prenantes concernées pourront non seulement atténuer les effets disproportionnés de l'insécurité hydrique sur les femmes et les filles, mais aussi promouvoir l'égalité entre les sexes, la justice sociale et, plus généralement, la sécurité. Le présent avant-projet de rapport reconnaît donc la nécessité d'intégrer les considérations de genre dans toutes les politiques et toutes les pratiques visant à renforcer la sécurité hydrique au sein et en dehors de l'Alliance.

III- UNE GAGEURE : LA NÉCESSITÉ POUR LES ALLIÉS DE RÉAGIR AUX RISQUES POSÉS PAR L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE

A. LES NOUVEAUX RISQUES QUI MENACENT LA RÉSILIENCE DES PAYS ALLIÉS

20. **Les pays membres de l'OTAN sont aux prises avec une insécurité hydrique qui va croissant et dont les effets se font de plus en plus sentir sur leur propre territoire.** En Europe et en Amérique du Nord, cette menace se manifeste au premier chef par des catastrophes liées à l'eau (sécheresses, inondations, etc.) de plus en plus intenses et de plus en plus fréquentes, catastrophes qu'engendrent des conditions climatiques extrêmes, et par des ressources en eau potable qui se raréfient.

21. De plus en plus courantes et de plus en plus dévastatrices, **ces catastrophes liées à l'eau mettent à l'épreuve la résilience des pays alliés**. Les inondations font souvent des victimes, entraînent souvent des déplacements de population, la destruction de nombreux biens et de nombreuses infrastructures, des perturbations au niveau des services essentiels et de l'approvisionnement en produits de première nécessité, ainsi que des dommages économiques. Les sécheresses, elles, peuvent entraîner pénuries d'eau, mauvaises récoltes et insécurité alimentaire, et peuvent compromettre les capacités et la sécurité des infrastructures critiques. Qui plus est, la contamination de l'eau peut mettre en danger la santé publique. En 2023, par exemple, de très fortes pluies ont déclenché des crues subites et provoqué des inondations partout en Europe et en Amérique du Nord, causant de grandes souffrances et des dégâts importants. Dans le centre de la Grèce, des inondations d'une violence sans précédent ont fait 17 morts ; ont été endommagés barrages, routes et ponts, sans parler des pannes de courant à grande échelle, des ruptures d'approvisionnement en eau potable et des dommages causés aux cultures et aux infrastructures agricoles (*Euronews*, 2023 ; Stamouli et Weise, 2023). Ces catastrophes liées à l'eau causées par les changements climatiques, ont des effets dramatiques sur les moyens de subsistance des populations et leur sécurité ; elles auront donc, aussi, une incidence à long terme sur la stabilité économique des pays et des régions dont les industries et les secteurs tels que le tourisme sont tributaires de l'eau. En France, les sécheresses exceptionnelles ont eu des répercussions négatives sur le secteur énergétique, les records de canicule et le déficit pluviométrique ayant réduit considérablement la production d'hydroélectricité du pays et affecté également sa production nucléaire (INRAE, 2023).

22. La sécurité hydrique est aussi menacée par les restructurations économiques régionales. Dans l'est de l'Allemagne, depuis des décennies, la région du Lausitz est dépendante économiquement de l'extraction du lignite. L'Allemagne s'étant engagée à sortir du charbon d'ici à 2030, la région devra faire face à des changements structurels majeurs et devrait connaître des perturbations au niveau de son approvisionnement en eau. En effet, la mise en eau des mines qui devront fermer risque de provoquer l'assèchement des nappes phréatiques et des rivières qui alimentent les villes et les villages de la région, et pourrait entraîner des pénuries d'eau potable pour la population locale et les industries. Cette situation devrait accentuer les effets du changement climatique, lesquels se font déjà sentir et modifient déjà l'équilibre hydrique de cette région rurale.

23. L'insécurité hydrique pourrait **aggraver les instabilités et fragiliser la cohésion interne des pays de l'Alliance**. Les sécheresses sont de plus en plus intenses dans toute la zone euro-atlantique, notamment dans le sud de l'Europe et dans la « ceinture du soleil » aux États-Unis. Pour y faire face, de nombreux pays alliés ont dû adopter des mesures de restriction de la consommation d'eau (Weise et Zimmermann, 2023). Ces mesures suscitent le mécontentement des citoyens, engendrent des divisions au sein de la société, des litiges et des clivages politiques. L'insécurité hydrique y aggrave aussi les disparités en exacerbant la pauvreté et les inégalités socioéconomiques. Ses effets délétères se font particulièrement sentir auprès des populations vulnérables et défavorisées. Aux États-Unis, l'insécurité hydrique affecte de manière disproportionnée les minorités raciales et ethniques qui, souvent, vivent dans des zones à risque et ne disposent d'aucune ressource pour y faire face (Black *et al.*, 2022). Certains acteurs étrangers malveillants pourraient chercher à exploiter ces vulnérabilités afin de semer la discorde dans les pays de l'Alliance et ébranler la confiance du public à l'égard de leurs institutions démocratiques (Sanchez, 2021).

24. Dans le monde globalisé qui est le nôtre, **l'insécurité hydrique, avec toutes ses conséquences pour les pays situés au-delà de la zone euro-atlantique, a une incidence considérable sur la sécurité alliée**. La fragilité, l'instabilité et les conflits résultant de cette insécurité, pourraient se propager au-delà des frontières et faire peser une menace non négligeable sur les pays de l'Alliance.

25. **L'insécurité hydrique forme un terreau fertile pour l'apparition et la prolifération du terrorisme.** À mesure que les ressources en eau se font plus rares et que l'on se les dispute, en particulier dans les régions déjà marquées par les conflits et l'instabilité, les groupes terroristes utilisent ces vulnérabilités pour recruter de nouveaux membres, étendre leur influence et commettre des actes de violence. En Asie du Sud, en Asie centrale et au Sahel, entre autres, les groupes terroristes tirent parti des crises liées à l'eau pour acquérir de l'autorité, fidéliser leurs partisans et gagner en légitimité en contrôlant l'accès à cette précieuse ressource (Wells, 2023). Les effets de ces actes de terrorisme peuvent se faire sentir bien au-delà des régions concernées, et constituer une menace directe pour les Alliés et leurs partenaires. Les sources d'eau et les infrastructures hydrauliques pourraient également devenir un objectif stratégique pour les groupes terroristes qui cherchent à exploiter cette vulnérabilité naissante des membres et des partenaires de l'OTAN. En 2015, par exemple, le service de police du Kosovo a déjoué le complot d'un groupe affilié à l'EIL/Daech, lequel projetait de contaminer l'eau du système d'approvisionnement de la ville de Pristina (*The Guardian*, 2015).

26. **Les migrations liées à l'insécurité hydrique pourraient mettre à l'épreuve la résilience et la cohésion des Alliés.** En compromettant les moyens de subsistance et par là même l'existence des personnes, l'insécurité hydrique devient un facteur qui favorise les migrations dans le voisinage de l'Alliance (Lustgarten, 2020 ; *US National Intelligence Council*, 2021). Selon l'Organisation mondiale de la santé, les sécheresses pourraient menacer de déplacement 700 millions de personnes d'ici à 2030 (OMS, 2024). En Amérique centrale, par exemple, de grandes sécheresses conjuguées à l'insécurité et à la stagnation économique ont déjà obligé des centaines de milliers de personnes à fuir en direction du nord, vers les États-Unis (*The Economist*, 2023). Dans la région du Sahel, l'on s'attend à ce qu'un nombre important de personnes migrent vers l'Europe dans les années qui viennent, en raison notamment des graves pénuries d'eau et de la disparition progressive des terres agricoles (Van Der Heijden et Stinson, 2019). Cette crise imminente affectera les pays alliés, qui devraient subir la pression croissante des migrations transfrontalières. Ces vastes mouvements de migration pourront présenter des avantages sur le plan économique, mais ils pourraient aussi mettre à l'épreuve la résilience des systèmes publics et des économies des pays de l'Alliance. Les pays d'accueil devront allouer des ressources pour pouvoir répondre aux besoins fondamentaux et de leur population et des migrants. Cela pourrait peser lourdement sur les capacités tant nationales que collectives, et nécessiter de nouveaux investissements (Hugh et Sikorsky, 2022 ; OTAN, 2023c). Sans parler du fait que l'augmentation des flux migratoires vers les pays de l'OTAN pourrait provoquer des tensions, lesquelles pourraient être instrumentalisées par les acteurs malveillants qui souhaitent nuire à la cohésion sociale et démocratique des Alliés à titre individuel, et de l'Alliance en tant que telle (Hugh et Sikorsky, 2022).

B. LES NOUVELLES DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES AUXQUELLES LES FORCES ARMÉES ALLIÉES DOIVENT FAIRE FACE

27. Entre autres phénomènes provoqués par les changements climatiques, **l'insécurité hydrique modifie l'environnement dans lequel les forces armées doivent opérer.** Elle constitue un obstacle redoutable pour l'OTAN et les Alliés sur les plans stratégique et logistique. Les pénuries d'eau et la pollution, ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes qui sont liés à l'eau, risquent d'avoir des incidences de plus en plus importantes sur les activités militaires, et d'en perturber le déroulement. Cela affectera les opérations et les missions de l'Organisation dans la région euro-atlantique et au-delà. Les armées alliées devront renforcer leurs capacités et accroître leur résilience pour pouvoir continuer à s'acquitter efficacement de leurs tâches. Plusieurs nouveaux défis sont à retenir.

28. L'insécurité hydrique peut potentiellement **augmenter le nombre des opérations d'intervention et de secours dans le cadre des frontières de l'Alliance tout comme à l'extérieur.** L'insécurité hydrique provoquant une augmentation de l'instabilité et des crises

humanitaires, l'OTAN pourrait être amenée à déployer de plus en plus d'opérations dans son voisinage. Par exemple, en septembre 2023, la France a mobilisé son armée de l'air pour venir en aide aux populations frappées par la tempête Daniel, qui a provoqué des inondations dévastatrices dans le nord de la Libye (Ministère français de la Défense, 2023). Par ailleurs, les forces armées alliées sont souvent appelées à fournir secours et aide humanitaire en cas de catastrophe dans les pays de l'OTAN proprement dits, lorsque les ressources et les capacités de la protection civile sont dépassées par l'ampleur d'une situation d'urgence liée à l'eau. En juillet 2021 par exemple, la Belgique a déployé ses forces armées pour faire face aux graves inondations qui ont eu lieu dans les Ardennes (*European Organisation of Military Associations and Trade Unions* (EUROMIL), 2021). Les catastrophes liées à l'eau étant de plus en plus fréquentes et de plus en plus sérieuses, l'augmentation des demandes d'assistance risque de pousser à leur limite les capacités militaires d'intervention, qui pourraient alors ne plus être à même de répondre à d'autres menaces (OTAN, 2023c).

29. L'insécurité hydrique aura également des **incidences directes sur les infrastructures et les équipements militaires**, ce qui pourrait générer un stress opérationnel et engendrer des coûts de maintenance supplémentaires. Par exemple, dans un rapport de 2019, le département de la défense des États-Unis a estimé que les deux-tiers des 79 installations dont il était question dans ce document étaient vulnérables face aux inondations récurrentes et que plus de la moitié l'étaient face aux sécheresses (Département de la défense des États-Unis, 2019). Pire encore, un rapport de l'OTAN datant de 2023 met en garde contre le risque grandissant que les crues subites aient un impact sur le déroulement des opérations organisées à partir de la base aérienne de l'OTAN située à Sigonella, en Italie (OTAN, 2023c). Cette base est particulièrement importante pour les capacités alliées et la présence de l'Alliance en mer Méditerranée et dans la région MOAN. Les militaires qui opèrent dans des zones exposées aux inondations côtières ou aux submersions marines devront s'adapter à des conditions environnementales de plus en plus difficiles.

30. L'insécurité hydrique aura un **impact sur la mobilité et le transit militaires**. Les catastrophes liées à l'eau telles que les inondations, peuvent désorganiser les infrastructures de transport civiles et militaires et les systèmes de gestion du trafic. Une baisse des niveaux d'eau en raison de sécheresses peut réduire la charge utile des navires et perturber le transport du matériel militaire par voie fluviale, ce qui affecte l'état de préparation opérationnelle et les chaînes d'approvisionnement militaires (OTAN, 2023c).

31. La pénurie croissante d'eau **compliquera le déroulement des opérations dans les régions en situation de stress hydrique**. Pouvoir accéder à des quantités suffisantes d'eau salubre est essentiel à la survie et au bien-être des soldats, ainsi que pour durer en opération dans les régions pauvres en eau. Pour pouvoir fournir de l'eau à leurs troupes, les armées alliées comptent généralement sur les convois d'approvisionnement ou les systèmes de traitement d'eau. La raréfaction des ressources en eau pourrait multiplier les défis logistiques et augmenter les coûts et les risques opérationnels (OTAN, 2023c). Accroître le nombre de missions de ravitaillement et de maintenance pourrait exposer le personnel à des risques plus importants, et exploiter les sources d'eau locales pourrait davantage priver des populations déjà soumises au stress hydrique (Ministère de la défense du Royaume-Uni, 2021). Enfin, lors de leurs missions, les armées alliées devront appliquer des protocoles rigoureux d'évacuation des eaux usées pour éviter que ne soient contaminées des sources d'eau déjà limitées. En Haïti, par exemple, l'un des principaux réseaux d'approvisionnement en eau a été contaminé par le traitement inadéquat des eaux usées au sein d'une base de maintien de la paix des Nations unies, laquelle aurait été liée à la propagation de l'épidémie de choléra survenue dans le pays en 2010 (Gladstone, 2016). Ne pas tenir compte de tous ces aspects pourrait entraîner des risques graves pour la santé publique et aboutir à des résultats contre-productifs sur le plan de la sécurité.

IV- COMBLER LE FOSSÉ : LES EFFORTS ALLIÉS DÉPLOYÉS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE DANS LES PAYS MEMBRES ET À L'ÉTRANGER

A. LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR L'OTAN

32. Au cours des dernières décennies, l'**OTAN a progressivement pris conscience** des effets délétères du changement climatique sur la stabilité et la sécurité mondiales et, par extension, s'est progressivement rendu compte **de l'importance capitale de la sécurité hydrique**. En 2016, lors du sommet de Varsovie, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont adopté sept exigences de base en matière de résilience nationale, dont l'une concerne la résilience des ressources en eau (et des ressources en vivres) (OTAN, 2023f). En 2021, les ministres des affaires étrangères des pays alliés ont entériné l'agenda de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité. Le Plan d'action sur le changement climatique et la sécurité qui en découle est un modèle ambitieux d'intégration des considérations relatives au dérèglement climatique dans le programme politique et militaire de l'Organisation (OTAN, 2021). Ce Plan d'action désigne explicitement les sécheresses, les inondations et la dégradation de l'environnement marin comme représentant quelques-unes des nombreuses incidences négatives du changement climatique. Le concept stratégique de 2022 reconnaît lui aussi que « [l]e changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps. Il a de lourdes conséquences pour la sécurité des Alliés. Il agit comme un multiplicateur de crises et de menaces. Il peut exacerber les conflits, les fragilités ainsi que la compétition géopolitique. » Il y est également reconnu que le changement climatique se répercute sur le travail des forces armées alliées et qu'il a une incidence sur la résilience des moyens militaires ; comme le précise le document : « [l]'OTAN doit devenir l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique sur la sécurité et de s'y adapter » (OTAN, 2022a).

33. Conformément aux ambitions qu'elle affiche, l'**Alliance est à la pointe de la recherche et de l'innovation en matière d'adaptation militaire aux défis climatiques, y compris à l'insécurité hydrique**. Son programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, par exemple, a fait de la sécurité environnementale l'une de ses priorités. Ce programme porte notamment sur les risques que les catastrophes naturelles et les pénuries d'eau font peser sur la sécurité, lesquelles pourraient avoir des incidences sur la planification et le déroulement des opérations de l'Organisation (OTAN, 2024a). Le Groupe de travail de l'OTAN pour la protection de l'environnement a lui aussi pour objectif de soutenir l'innovation et de fixer des normes afin de poursuivre l'intégration de la protection de l'environnement dans les activités militaires de l'Alliance (OTAN, 2022b).

34. **L'OTAN joue un rôle de coordination au niveau de la préparation aux situations d'urgence et des réactions en cas de catastrophes liées à l'eau, catastrophes dont la fréquence augmente**. L'Organisation s'investit depuis longtemps dans les réponses aux situations d'urgence à caractère civil dans le cadre de son Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe. En 2023, par exemple, le Centre a coordonné les offres d'assistance que les Alliés ont adressées à la Slovénie après les graves inondations qui ont frappé les deux-tiers de ce pays (2023, 2023e). Le concept stratégique 2022 de l'OTAN souligne que les forces alliées « sont plus souvent appelées à intervenir en cas de catastrophe » en raison de l'aggravation des effets du changement climatique et de ses répercussions (OTAN, 2022a). En outre, le concept stratégique met l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience des infrastructures critiques face aux phénomènes météorologiques extrêmes. L'édition 2023 du document OTAN intitulé « Étude des incidences du changement climatique sur la sécurité » suggère un certain nombre de mesures d'adaptation destinées aux installations et aux moyens militaires qui doivent faire face à des phénomènes météorologiques liés à l'eau plus fréquents et plus intenses (OTAN, 2023c).

35. **L'OTAN a adopté une approche collaborative face aux enjeux climatiques, et notamment face aux problèmes liés à l'eau.** L'Organisation préconise des efforts d'ouverture sur l'extérieur et cherche à développer les échanges avec les pays partenaires ainsi qu'avec les organisations internationales et régionales qui s'intéressent de près à la problématique du changement climatique et de la sécurité, telles les Nations unies ou l'Union européenne (OTAN, 2024b ; OTAN, 2023b). L'OTAN a par ailleurs intensifié le dialogue avec la société civile, les universitaires et les acteurs industriels, y compris dans le cadre du dialogue annuel de haut niveau sur le changement climatique et la sécurité (OTAN, 2023a).

36. En 2023, 12 pays ont annoncé la création, à Montréal, d'un **centre d'excellence pour le climat et la sécurité**, dont l'accréditation par l'OTAN est en cours. Ce centre aura un rôle important à jouer pour appuyer les efforts d'adaptation de l'OTAN vis-à-vis des menaces à la sécurité induites par le climat, et pour soutenir les efforts de préparation que les armées alliées devront déployer pour faire face aux nouvelles réalités du changement climatique et à une insécurité hydrique qui va croissant (Gouvernement du Canada, 2023).

B. LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES ALLIÉS

37. Les pays alliés reconnaissent désormais qu'il est urgent de répondre au défi posé par l'insécurité hydrique, un défi aux aspects multiples. En particulier, **les pays de l'Alliance sont de plus en plus conscients que l'insécurité hydrique induite par les changements climatiques représente un enjeu pour la sécurité.** Ainsi, dans l'évaluation annuelle des menaces que les États-Unis ont présentée en 2023, les milieux du renseignement américains soulignent en quoi les pénuries d'eau et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes précipitations, les inondations et les sécheresses constituent une menace pour la sécurité intérieure et extérieure du pays (ODNI, 2023). Un certain nombre d'Alliés tiennent également compte du facteur changement climatique dans leurs politiques nationales de sécurité (OTAN, 2023d). Par exemple, la stratégie nationale de sécurité que l'Allemagne a adoptée en 2023 évoque les incidences du changement climatique sur la sécurité du pays (Ministère fédéral allemand des affaires étrangères, 2023).

38. **Les Alliés cherchent à accroître leur résilience nationale** pour pouvoir être à même de juguler les terribles conséquences d'une insécurité hydrique sur leur propre territoire. Ces dernières années, plusieurs pays ont adopté des stratégies ou plans d'action nationaux sur l'eau pour gérer les menaces en la matière. La stratégie nationale allemande pour l'eau, par exemple, pose les bases d'une gestion et d'une protection durables des ressources hydriques par les instances nationales compétentes jusqu'en 2050 (Ministère fédéral allemand de l'environnement, 2023). De nombreux pays de l'Alliance ont aussi adopté des lois pour renforcer les cadres juridiques de gestion et de préservation des ressources hydriques nationales. La loi britannique de 2021 sur l'environnement confère des pouvoirs étendus aux organismes de régulation nationaux, afin qu'ils puissent lutter contre la pollution de l'eau et mettre les pollueurs à contribution (Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA), 2023). Nombreux sont les Alliés à avoir également procédé au renforcement de leur politique environnementale et de leurs cadres juridiques par le biais des initiatives européennes (Agence européenne pour l'environnement, 2022). Dans le même temps, les Alliés améliorent leurs capacités nationales d'intervention en cas de crise et développent une culture de préparation aux catastrophes pour pouvoir faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents (OTAN, 2023d). Plus généralement, les Alliés ont augmenté le financement consacré aux efforts nationaux en matière d'adaptation au changement climatique. Ainsi l'Italie a-t-elle annoncé en 2022 un investissement de 3,9 milliards d'euros ayant pour but d'améliorer la résilience de ses infrastructures hydrauliques (Ministère italien des infrastructures et des transports, 2022).

39. Reconnaissant les défis opérationnels que le changement climatique et l'insécurité hydrique peuvent poser, **de nombreux Alliés se sont engagés à adapter leur secteur de la défense.** Certains pays de l'OTAN ont adopté des plans d'action nationaux de transition en matière de défense. Par exemple, le ministère canadien de la défense nationale a élaboré une Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027 (Défense nationale du Canada, 2023). Cette stratégie : évalue les conséquences du changement climatique sur les capacités et l'état de préparation des forces armées canadiennes (FAC) ; souligne la nécessité de préparer les FAC à intervenir de manière plus fréquente en cas de catastrophe ; reconnaît la nécessité de réduire leur empreinte environnementale, y compris sur l'eau ; et énonce des principes et des mesures pour la prise en compte du climat dans le secteur de la défense. D'autre part, les budgets de défense des membres de l'Alliance sont augmentés pour pouvoir mettre en œuvre ces plans et exploiter les possibilités qu'offrent les solutions innovantes (OTAN, 2023d). C'est ainsi que les États-Unis ont déjà mis en chantier plusieurs projets visant à accroître la résilience de leurs installations militaires face aux inondations (Département de la défense des États-Unis, 2021). Les considérations relatives aux changements climatiques figurent également de plus en plus au programme des établissements militaires d'enseignement des pays de l'Alliance (OTAN, 2023d). L'armée américaine, par exemple, a publié en 2017 un guide sur la nécessaire adaptation des installations au changement climatique et sur leur résilience ("Planning Handbook on Climate Change Installation Adaptation and Resilience") et en 2023 un guide de planification de l'utilisation des ressources hydriques ("Army Water Planning Guide") (Département de la défense des États-Unis, 2019 ; Armée américaine, 2023).

40. Au niveau international, **la sécurité hydrique occupe depuis longtemps une place prioritaire dans la politique étrangère et l'aide au développement des Alliés.** Ils sont nombreux à apporter sur le plan bilatéral, souvent par l'intermédiaire de leurs agences nationales de développement, une aide humanitaire et une aide au développement indispensables dans les zones géographiques frappées d'insécurité hydrique. C'est ainsi que l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement participe activement à l'amélioration de l'accès à l'eau en Amérique centrale et en Amérique du Sud (AECID, 2024). De nombreux pays de l'OTAN ont instauré, dans le cadre de l'Initiative de l'UE pour l'eau, une coopération en matière de gestion des ressources hydriques dans le voisinage oriental de l'Alliance (OCDE, 2024). Ces dernières années, un certain nombre d'Alliés ont aussi mis en place des instruments de politique étrangère axés sur le renforcement de la sécurité mondiale de l'eau face aux changements climatiques. Les Pays-Bas, par exemple, ont nommé en 2015 un envoyé spécial pour l'eau, tandis que la France a adopté une « Stratégie internationale pour l'eau et l'assainissement (2020-2030) » et que la Maison-Blanche a lancé son premier « Plan d'action sur la sécurité mondiale de l'eau » en 2022 (Gouvernement des Pays-Bas, 2024 ; ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, 2020 ; Maison-Blanche, 2022).

41. Aujourd'hui, **les Alliés sont à la tête des efforts déployés au niveau multilatéral** pour sensibiliser aux effets de l'insécurité hydrique provoquée par les changements climatiques, et œuvrent activement à la promotion de solutions à l'échelle mondiale. C'est ainsi que les Pays-Bas ont contribué en 2016 à l'établissement, par les Nations unies, du Groupe de haut niveau sur l'eau et qu'ils ont lancé en 2019 l'initiative de valorisation de l'eau "Valuing Water Initiative" (Gouvernement des Pays-Bas, 2020). La France, l'Allemagne et l'Estonie n'ont eu de cesse que d'inscrire la question de la sécurité hydrique à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU (Vinke, 2021 ; Scott, 2021). Les Alliés participent pour une très large part au financement des initiatives multilatérales visant à renforcer la sécurité hydrique. Ils sont nombreux à soutenir financièrement le partenariat « Assainissement et eau pour tous » hébergé par les Nations unies et à contribuer au Fonds vert pour le climat, qui aide les pays en développement à améliorer leur gestion et leurs pratiques en matière d'utilisation des ressources hydriques, entre autres domaines d'activité (FVC, 2023).

42. Enfin, **les pays alliés cherchent à intégrer les préoccupations en matière de sécurité hydrique dans leurs réponses à l'insécurité et aux conflits provoqués à l'étranger par le changement climatique**. Par exemple, dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) que l'OTAN a dirigée en Afghanistan, les équipes de reconstruction provinciales menées par différents pays de la FIAS, ont piloté des projets visant à assurer et à soutenir la reconstruction et le développement, y compris la construction de fossés d'irrigation, de canalisations, de bassins de retenue et de puits (OTAN, 2010). Certains membres ont également encouragé la gestion intégrée des ressources en eau comme moyen de désamorcer les tensions dans les pays et les régions confrontés à des problèmes d'insécurité hydrique. C'est ainsi que la France a exécuté des projets de ce type en Afrique, en Asie centrale et en Asie (Ministère français des affaires étrangères et du développement international, 2014).

43. Bien que des efforts importants aient été déployés ces dernières années par l'OTAN et les Alliés pour prévenir les risques en matière d'insécurité hydrique et y faire face lorsqu'ils apparaissent, l'urgence et la complexité de cette question exige que de nouvelles mesures soient prises par toutes les parties.

V- ALLER PLUS LOIN : RECOMMANDATIONS POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉPONSE QUE L'ALLIANCE DOIT APPORTER FACE À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE

A. ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE TANT NATIONALE QUE COLLECTIVE FACE À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE

44. **Développer au maximum les synergies au niveau des stratégies d'adaptation au changement climatique pour en atténuer les effets** : le changement climatique est un facteur clé de l'insécurité hydrique. L'un ne peut pas être abordé indépendamment de l'autre. Les Alliés doivent continuer à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en application de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique. Les gouvernements alliés et l'OTAN doivent aussi faire de l'insécurité hydrique une partie intégrante de leurs stratégies nationales d'adaptation aux changements climatiques et de leurs plans d'action nationaux de lutte contre ceux-ci.

45. **Placer la question de la sécurité hydrique au centre des efforts déployés par les pays de l'Alliance pour accroître leur résilience sur leur propre territoire** : les gouvernements alliés doivent élaborer des mesures exhaustives d'atténuation des effets de l'insécurité hydrique sur leur propre territoire. En particulier, les Alliés doivent : procéder régulièrement à des évaluations approfondies de leur vulnérabilité à l'échelle nationale ; favoriser l'intégration, dans toutes les activités gouvernementales pertinentes, des questions liées à la sécurité hydrique ; veiller à l'implication de tous les acteurs locaux et nationaux concernés ; encourager les investissements publics et privés qui portent sur les mesures visant à assurer la sécurité hydrique ; et aider les groupes vulnérables et défavorisés à faire face aux effets de cette insécurité. L'OTAN a un rôle à jouer dans la coordination de ces efforts, notamment dans le cadre des sept exigences de base en matière de résilience nationale.

46. **Adopter une approche pansociétale de l'insécurité hydrique pour favoriser la résilience de nos pays** : les gouvernements et les parlementaires des pays de l'Alliance doivent informer la population et sensibiliser les citoyens aux risques liés à l'eau auxquels nos sociétés peuvent être confrontées à court et à long terme, ainsi qu'aux rôles individuels et collectifs qui peuvent être les leurs en matière de renforcement de la résilience nationale. De son côté, l'OTAN doit établir dès que possible, au siège, à Bruxelles, un centre pour la résilience démocratique pour faciliter l'échange, entre pays alliés ainsi qu'avec les pays partenaires, des meilleures façons de surmonter les

inégalités provoquées par l'insécurité hydrique et de lutter contre la désinformation. Cette dernière pourrait en effet aggraver les divisions sur les questions de gestion des ressources hydriques.

47. **Renforcer les capacités tant nationales que collectives pour faire face aux migrations climatiques** : les gouvernements alliés et l'OTAN doivent mettre à disposition les ressources qui s'imposent pour préparer nos sociétés aux flux migratoires incontrôlés que les changements climatiques pourraient désormais provoquer. Les responsables des pays de l'Alliance doivent lutter contre la désinformation et le détournement des questions migratoires par les États autoritaires qui souhaitent exercer une influence politique déstabilisatrice sur nos pays. Les Alliés devraient en outre renforcer leurs capacités d'accueil malgré les crises et veiller à ce que les débats nationaux sur la question se déroulent en toute connaissance de cause et ne soient pas un facteur d'aggravation des tensions socioéconomiques.

48. **Renforcer les capacités civiles de préparation et d'intervention en cas de catastrophe liée à l'eau** : les autorités et les parlements des pays de l'Alliance doivent développer leurs capacités nationales d'intervention et disposer des ressources qui puissent leur permettre de préparer leurs populations à l'éventualité de catastrophes hydriques de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves. Les gouvernements doivent accroître la résilience des infrastructures critiques, renforcer les systèmes d'alerte précoce, améliorer les plans d'urgence et approfondir la coopération civilo-militaire avant et pendant les crises. L'OTAN a, là aussi, un rôle crucial à jouer dans ces efforts d'intervention, notamment dans le cadre de son Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe.

B. APPUYER LES EFFORTS D'ADAPTATION DÉPLOYÉS PAR LES FORCES ARMÉES POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE

49. **Améliorer la connaissance des risques que l'insécurité hydrique fait peser sur les activités militaires et mieux en faire prendre conscience** : les Alliés doivent évaluer les vulnérabilités actuelles de leurs installations, de leurs infrastructures et de leurs chaînes d'approvisionnement militaires face aux catastrophes liées à l'eau qui pourraient survenir. L'OTAN a, elle aussi, un rôle crucial à jouer à cet égard en tant que plateforme de recherche (dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, notamment), et que plateforme d'échanges sur les incidences que le changement climatique peut avoir sur la défense et la sécurité. Afin d'appuyer ces efforts, elle doit faire tout son possible pour que l'insécurité hydrique occupe une place plus importante dans son programme d'action général en matière de sécurité climatique.

50. **Faire en sorte que les forces armées alliées s'adaptent à un environnement qui subit la menace croissante de l'insécurité hydrique** : pour répondre aux risques liés à l'eau, les Alliés doivent appliquer des mesures ambitieuses et détaillées d'adaptation au changement climatique au sein de leurs forces armées. Concrètement, ils doivent : entraîner et équiper leurs forces pour qu'elles puissent opérer de manière efficace dans des environnements où l'eau manque ou n'est pas salubre ; accroître la résilience des infrastructures et des installations militaires face aux catastrophes liées à l'eau ; et améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement pour garantir un accès ininterrompu aux ressources et aux services essentiels. L'OTAN doit continuer à mettre en œuvre son agenda sur le changement climatique et la sécurité que les ministres des affaires étrangères des pays de l'Alliance ont entériné en 2021, ainsi que le plan d'action qui en découle, et appuyer ces efforts au niveau collectif.

51. **Atténuer les effets des activités militaires de l'OTAN et des Alliés sur la sécurité hydrique** : les Alliés et l'OTAN doivent réduire l'empreinte hydrique de leurs activités militaires. Dans leurs formations et leurs opérations, ils doivent introduire des pratiques durables d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. La recherche et le développement devraient être encouragés afin que des solutions innovantes puissent être élaborées. L'OTAN et les

Alliés devraient également tenir compte des considérations en matière de gestion des ressources hydriques dans la planification stratégique et opérationnelle de leurs missions, surtout dans les zones où l'eau manque ou n'est pas salubre.

C. ACCÉLÉRER LES EFFORTS DÉPLOYÉS AU NIVEAU MONDIAL POUR REMÉDIER À L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE ET À SES INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

52. **Contribuer à lutter contre l'utilisation, par les acteurs armés, des ressources hydriques à des fins militaires** : l'OTAN et les Alliés doivent demander que les belligérants cessent de prendre pour cible les sources d'eau et les infrastructures hydrauliques. Ils devraient aider à sensibiliser aux principes du droit international concernant la protection des infrastructures hydrauliques civiles dans les situations de conflit, et en promouvoir le respect. Les gouvernements des pays de l'Alliance devraient aussi : préconiser que les auteurs des crimes liés à l'eau commis en temps de guerre soient poursuivis ; adopter des sanctions ; et soutenir les efforts déployés par les autorités judiciaires nationales ou internationales compétentes.

53. **Faire prendre conscience des liens qui existent entre conflits et insécurité hydrique, au sein des principales enceintes multilatérales** : les Alliés doivent s'employer à mieux faire comprendre le rôle que l'insécurité hydrique joue à tous les stades du cycle d'un conflit, notamment au niveau des Nations unies. Les pays de l'Alliance devraient continuer de mettre à profit leurs ressources diplomatiques pour faire progresser le programme d'action mondial pour le climat et la sécurité au sein des principales enceintes multilatérales, et devraient s'assurer que les effets déstabilisateurs de l'insécurité hydrique sont systématiquement abordés dans le cadre de ces instances, et que cette insécurité n'y est pas uniquement envisagée comme un problème de développement. Organisation militaire de premier plan pour ce qui est de s'atteler aux questions de sécurité climatique, l'OTAN a également un rôle capital à jouer pour faire que l'insécurité hydrique soit traitée, dans le cadre de sa communication stratégique et de ses efforts de sensibilisation, comme une question de sécurité. En outre, les Alliés devraient faciliter et promouvoir le dialogue entre les États concernant la gestion des ressources en eau transfrontières, et prôner la prise en compte des considérations relatives à la sécurité hydrique dans les opérations multilatérales de maintien de la paix.

54. **Poursuivre les efforts afin d'obtenir un appui international qui permette d'atteindre petit à petit les objectifs mondiaux fixés en matière de ressources hydriques** : parce qu'elle est un problème mondial, l'insécurité hydrique justifie que nous agissions collectivement au-delà de la zone euro-atlantique. Les Alliés devraient promouvoir l'adhésion universelle aux principaux instruments internationaux pertinents, ainsi que la participation - et la contribution - aux grandes initiatives multilatérales telles que le Groupe de haut niveau sur l'eau établi par les Nations unies, l'initiative de valorisation de l'eau "Valuing Water Initiative" ou encore le Fonds vert pour le climat.

55. **Maintenir et accroître l'aide aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui connaissent une situation d'insécurité hydrique** : les Alliés devraient continuer de fournir une aide humanitaire et d'urgence aux pays touchés, et devraient accroître le financement qu'ils consacrent - et apporter une assistance supplémentaire - aux efforts d'adaptation à long terme que ces pays déploient pour lutter contre l'insécurité hydrique. Cela permettrait non seulement de soulager les souffrances mais aussi de promouvoir la stabilité et le développement à long terme. Les Alliés devraient systématiquement tenir compte, dans le cadre de ces efforts, des besoins et du point de vue des groupes marginalisés.

56. **Intégrer les considérations de genre dans toutes les politiques et toutes les pratiques alliées** : les considérations d'égalité de genre devraient être systématiquement intégrées dans toutes les initiatives alliées visant à atténuer les effets de l'insécurité hydrique. Les pays de l'Alliance

devraient en particulier privilégier les approches transformatrices qui s'adressent à la fois aux hommes et aux femmes, lorsqu'ils fournissent une assistance aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Ils doivent également s'assurer que les femmes sont suffisamment représentées, à tous les niveaux, dans les processus décisionnels en matière de gestion des ressources hydriques.

D. RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET EN ÉTABLIR D'AUTRES POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE L'INSÉCURITÉ HYDRIQUE

57. **Renforcer l'assistance aux pays partenaires et la coopération avec ceux-ci** : l'OTAN et les Alliés devraient utiliser leur savoir-faire pour aider leurs partenaires à accroître leur propre résilience civile et militaire face à l'insécurité hydrique, notamment dans les voisinages oriental et méridional de l'Alliance. Les Alliés devraient intégrer les considérations de sécurité hydrique dans le cadre de leur coopération bilatérale et multilatérale avec ces pays. L'OTAN peut faciliter les échanges d'informations sur les meilleures pratiques, notamment concernant les mesures d'adaptation préconisées par les forces armées pour faire face à l'insécurité hydrique. Le centre d'excellence montréalais pour le climat et la sécurité, dont l'accréditation par l'OTAN est en cours, aura aussi un rôle à jouer à cet égard.

58. **Intensifier la coopération avec les organisations internationales sur les questions de sécurité hydrique** : la sécurité hydrique est un problème complexe et protéiforme, qui dépasse les frontières nationales et nécessite une approche collaborative. En travaillant en étroite collaboration avec des organisations comme les Nations unies ou l'Union européenne, l'OTAN peut mobiliser les compétences, les ressources et les réseaux collectifs pour répondre efficacement aux préoccupations partagées en matière de sécurité hydrique. Une telle collaboration facilite l'échange des meilleures pratiques et l'élaboration de solutions communes, et améliore la coordination des efforts à déployer.

59. **Établir et développer des partenariats solides avec la société civile et les acteurs privés** : l'OTAN et les Alliés devraient continuer d'échanger avec des acteurs très divers pour trouver des solutions durables et globales au problème de l'insécurité hydrique, en particulier avec les institutions universitaires et scientifiques ainsi qu'avec les partenaires industriels. Ils devraient consacrer des ressources humaines et financières suffisantes à la recherche et à l'innovation, afin que les gouvernements puissent prendre des mesures en toute connaissance de cause. Les gouvernements des pays de l'Alliance devraient en outre développer des partenariats public-privé pour accroître la résilience des infrastructures hydrauliques.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), "[México](#)", AECID, 13 février 2024.
- Agence européenne pour l'environnement (AEE), "[Europe's groundwater — a key resource under pressure](#)", Agence européenne pour l'environnement, 22 mars 2022.
- Al-Attar, Jalal, "[Syria's Water and Food Security Crisis](#)", Carnegie Endowment for International Peace, 4 avril 2024.
- Armée américaine, "[Army Water Planning Guide](#)", Office of the Deputy Chief of Staff, Department of the Army [Bureau du chef d'état-major adjoint des armées des États-Unis], 20 mars 2023.
- Black, Richard, Busby, Joshua, Dabelko, Geoffrey D., de Coning, Cedric, Maalim, Hafsa, McAllister, Claire, Ndiloseh, Melvis et Smith, Dan, "[Environment of Peace: Security in a New Era of Risk](#)", Stockholm International Peace Research Institute, 2022.
- Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni, "[Russia's war of aggression threatens Ukrainian water security: UK statement to the OSCE](#)", Gouvernement du Royaume-Uni, 28 juin 2023.
- Défense nationale du Canada, « [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027 : La Défense et une vision durable pour l'avenir](#) », Défense nationale du Canada, 2023.
- Département de la défense des États-Unis,
(2019) "[Report on Effects of a Changing Climate to the Department of Defense](#)", Office of the Under Secretary of Defense for Acquisition and Sustainment [Bureau du secrétaire adjoint à la Défense pour les acquisitions, la logistique et la technologie], Département de la Défense des États-Unis, janvier 2019.
(2021) "[Highlights and Examples for the Department of Defense Climate Adaptation Plan](#)", Office of the Under Secretary of Defense (Acquisition and Sustainment) [Bureau du secrétaire adjoint à la Défense pour les acquisitions, la logistique et la technologie], Département de la Défense des États-Unis, 12 octobre 2021.
- Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA), "[Plan for Water: our integrated plan for delivering clean and plentiful water](#)", Gouvernement britannique, 4 avril 2023.
- Dzerowicz, Julie, « [Conflits et sécurité alimentaire : engranger de la résilience face à une crise mondiale](#) », Assemblée parlementaire de l'OTAN, 29 mars 2023.
- Economist, The, "[Why Central Americans migrate to the United States when they do](#)", *The Economist*, 17 novembre 2023.
- Euronews, "[Death toll from severe floods in southern Europe continues to climb](#)", *Euronews*, 9 septembre 2023.
- European Organisation of Military Associations and Trade Unions (EUROMIL), "[Climate Emergency: Deployment of Belgian Military During Flooding](#)", EUROMIL, 2021.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),
(2016) "[Water restored to Aleppo after a 48-days deliberate shutdown of water facility](#)", reliefweb, 6 mars 2016.
(2023) "[Ukraine and Refugee Response](#)", Humanitarian Action for Children 2023, revision 2, UNICEF, août 2023.
- Fonds vert pour le climat (FVC), "[Resource mobilisation](#)", FVC, 2024.
- Forum économique mondial (FEM), "[The Global Risks Report 2016, 11th Edition](#)", FEM, 2016.
- Ghani, Tarek et Malley, Robert, "[Climate Change Doesn't Have to Stoke Conflict](#)", *Foreign Affairs*, 28 septembre 2020.
- Gladstone, Rick, "[Poor Sanitation Persisted at U.N. Missions Long After Haiti Cholera Crisis](#)", *The New York Times*, 20 août 2016.
- Gouvernement du Canada, « [Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité](#) », Gouvernement du Canada, 29 décembre 2023.
- Gouvernement des Pays-Bas, "[Netherlands expertise](#)", Gouvernement des Pays-Bas, 2020.

Gouvernement des Pays-Bas, "[Netherlands International Water Ambition](#)", Gouvernement des Pays-Bas, 2024.

Guardian, The, "[Kosovo cuts Pristina water supply over alleged Isis plot to poison reservoir](#)", *The Guardian*, 11 juillet 2015.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « [À propos de l'eau et de l'assainissement](#) », HCDH, 2024.

Holleis, Jennifer, "[How climate change paved the way to war in Syria](#)", *Deutsche Welle*, 26 février 2021.

Hopkins, Valerie, Hubbard Ben et Kolata, Gina, "[How Russia Is Using Ukrainians' Hunger as a Weapon of War](#)", *The New York Times*, 29 mars 2022.

Hugh, Brigitte et Sikorsky, Erin, « [L'avenir de la sécurité : préparer l'OTAN aux migrations climatiques](#) », *Revue de l'OTAN*, 19 mai 2022.

Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), « [Sécheresse, crise énergétique et nucléaire en France, quels liens ?](#) », INRAE, 4 juin 2023.

Jha, Saroj K., "[Water knows no borders: Transboundary cooperation is key to water security and avoiding conflict](#)", Banque mondiale Blogs, 10 juillet 2023.

King, Marcus et Hardy, Emily, "[Water Weaponization: Its Forms, Its Use in the Russia-Ukraine War, and What to Do About It](#)", Center for Climate and Security, 1^{er} juin 2023.

Leclerc, Gabija, "[Russia's war on Ukraine: High environmental toll](#)", Service de recherche du Parlement européen, juillet 2023.

Lustgarten, Abraham, "[The Great Climate Migration](#)", *The New York Times*, 23 juillet 2020.

Maison-Blanche, "[FACT SHEET: Vice President Harris Announces Action Plan on Global Water Security and Highlights the Administration's Work to Build Drought Resilience](#)", Maison-Blanche, 1^{er} juin 2022.

Milne, Sandy, "[How water shortages are brewing wars](#)", *BBC*, 17 août 2021.

Ministère de la défense du Royaume-Uni, "[Climate Change and Sustainability Strategic Approach](#)", Gouvernement du Royaume-Uni, 2021.

Ministère fédéral allemand des affaires étrangères, "[Robust. Resilient. Sustainable. Integrated Security for Germany: National Security Strategy](#)", Gouvernement fédéral allemand, juin 2023.

Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs, "[National Water Strategy](#)", Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs, 15 mars 2023.

Ministère français des affaires étrangères et du développement international, "[France's External Action in the Water and Sanitation Sector](#)", Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, 2014.

Ministère français de la défense, « [Point de situation des opérations du jeudi 14 au mercredi 20 septembre 2023](#) », Ministère français de la Défense, septembre 2023.

Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, "[France's International Strategy for Water and Sanitation \(2020-2030\)](#)", Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020.

Ministère italien des infrastructures et des transports, "[Infrastrutture idriche: 3,9 miliardi, di cui 2,9 miliardi del Pnrr, per renderle efficienti, sicure e resilienti](#)", Ministère italien des Infrastructures et des Transports, 20 décembre 2022.

Nguyen, Ha, Biskupska, Natalia et Mortensen, Sofie, "[Exploring gender dimensions of water insecurity and governance in the Lower Mekong Region](#)", Stockholm Environment Institute, 1^{er} janvier 2019.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), (2023) "[Turning the Tide: A Call to \(2023\) Collective Action by the Global Commission on the Economics of Water](#)", OCDE, mars 2023.

- (2024), [“EU Water Initiative \(EUWI\): Water Policy Reforms in Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia \(EECCA\)”](#), OCDE, 2024.
- ODNI (Office of the Director of National Intelligence) [Bureau du directeur des services nationaux de renseignements], [“Annual Threat Assessment of the U.S. Intelligence Community”](#), ODNI, 6 février 2023.
- Organisation des Nations Unies (ONU), [“Ukraine: 700,000 people affected by water shortages from dam disaster”](#), ONU Info, 16 juin 2023.
- Organisation mondiale de la santé (OMS),
- (2023), [« Les femmes et les filles sont les plus touchées par la crise de l'eau et de l'assainissement - Nouveau rapport conjoint UNICEF/OMS »](#), Organisation mondiale de la santé, 6 juillet 2023.
 - (2024), [“Drought”](#), Organisation mondiale de la santé, 2024.
- OTAN,
- (2010), [« Les équipes de reconstruction provinciales réfléchissent à la voie à suivre en Afghanistan »](#), 17 mars 2010.
 - (2021), [« Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité »](#), 14 juin 2021.
 - (2022a), [« Concept stratégique 2022 de l'OTAN »](#), 29 juin 2022.
 - (2022b), [« Le Groupe de travail de l'OTAN pour la protection de l'environnement marque la tenue de sa 25e réunion »](#), 10 novembre 2022.
 - (2023a), [« L'OTAN accueille un symposium sur le changement climatique et les capacités militaires »](#), 23 janvier 2023.
 - (2023b), [« Communiqué de presse : incidences du climat sur la sécurité »](#), 21 juin 2023.
 - (2023c), [“NATO Climate Change and Security Impact Assessment”](#), Second Edition, juillet 2023.
 - (2023d), [“NATO Climate Change and Security Action Plan: Compendium of Best Practices”](#), juillet 2023.
 - (2023e), [« Les Alliés apportent leur soutien à la Slovénie frappée par des inondations meurtrières »](#), 7 août 2023.
 - (2023f), [« Résilience, préparation du secteur civil et article 3 »](#), 2 août 2023.
 - (2024a), [“Science for Peace and Security”](#), 11 avril 2024.
 - (2024b), [« Environnement, changement climatique et sécurité »](#), 15 avril 2024.
- Pacific Institute, [“Violence over Water Increases Globally According to New Data from Pacific Institute Water Conflict Chronology”](#), Pacific Institute, 15 novembre 2023.
- Peredo Beltrán, Elizabeth, [“Water, Privatization and Conflict: Women from the Cochabamba Valley”](#), *Global Issue Papers*, no. 4, Heinrich Böll Foundation, avril 2004.
- Peter, Laurence, [“Egypt angry as Ethiopia fills Nile dam reservoir amid water row”](#), *BBC*, 11 septembre 2023.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE),
- (2011) [“Women at the frontline of climate change: Gender risks and hopes”](#).
 - (2016) [“Half the World to Face Severe Water Stress by 2030 unless Water Use is “Decoupled” from Economic Growth, Says International Resource Panel”](#), PNUE, 21 mars.
- RFE/RL (Radio Free Europe/Radio Liberty), [“Three Killed In Border Clashes Between Iranian Forces And The Taliban”](#), *RFE/RL*, 27 mai 2023.
- Russell, Ruby, [“Water wars — or environmental peacebuilding?”](#), *Deutsche Welle*, 5 avril 2022.
- Sadoff, Claudia W., Borgomeo, Edoardo et de Waal, Dominick, [“Turbulent Waters: Pursuing Water Security in Fragile Contexts”](#), Banque mondiale, 2017.
- Sanchez, Linda, [« Renforcer la résilience démocratique de l'Alliance face à la désinformation et la propagande »](#), Assemblée parlementaire de l'OTAN, 10 octobre 2021.
- Sanchez, Linda, [« Comprendre le changement climatique et s'y adapter pour en atténuer les effets sur la sécurité civile des Alliés »](#), Assemblée parlementaire de l'OTAN, 20 novembre 2022.
- Sara, Jennifer J. et Bousquet, Franck, [« Sortir du cercle vicieux de la fragilité et de l'insécurité hydrique »](#), Banque mondiale Blogs, 15 décembre 2020.
- Scott, Wyatt, [“Climate Change, Peace and Security, and the UN Group of Friends”](#), *New America*, 25 Mai 2021.

- Shumilova, Oleksandra, Tockner, Klement, Sukhodolov, Alexander, Khilchevskyi, Valentyn, De Meester, Luc, Stepanenko, Sergiy, Trokhymenko, Ganna, Hernández-Agüero, Juan Antonio et Gleick, Peter, "[Impact of the Russia–Ukraine armed conflict on water resources and water infrastructure](#)", *Nature Sustainability* 6 (578-576), 2 mars 2023.
- Stamouli, Nektaria et Weise, Zia, "[Supercharged storm wrecks Greece’s breadbasket for years to come](#)", *Politico*, 12 septembre 2023.
- Tallman, Paula S., Collins, Shalean, Salmon-Mulanovich, Gabriela, Rusyidi, Binahayati, Kothadia, Aman et Cole, Stroma, "[Water insecurity and gender-based violence: A global review of the evidence](#)", *WiresWater*, 3 octobre 2022.
- Tignino, Mara,
 (2010) « [Eau, paix internationale et sécurité](#) », Revue internationale de la Croix-Rouge, Volume 92, No. 879, septembre 2010.
 (2023) "[The Regulation of Crimes Against Water in Armed Conflicts and Other Situations of Violence](#)", Lieber Institute, 28 juin 2023.
- UNESCO, Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, « [Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 : Partenariats et coopération pour l'eau](#) », UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2023.
- US National Intelligence Council, "[Climate Change and International Responses Increasing Challenges to US National Security Through 2040](#)", Office of the Director of National Intelligence [Bureau du directeur des services de renseignements des États-Unis], 2021.
- Van Der Heijden, Kitty et Stinson, Callie, "[Water is a growing source of global conflict. Here’s what we need to do](#)", Forum économique mondial, 18 mars 2019.
- Vinke, Kira, "[Action Plan for Climate and Security How Climate Change Fuels Conflict and What Germany Can Do About It](#)", German Council on Foreign Relations [Conseil allemand des relations extérieures] (DGAP), 21 septembre 2021.
- von Lossow, Tobias, "[Water as Weapon: IS on the Euphrates and Tigris](#)", SWP Comments 3, German Institute for International and Security Affairs, janvier 2016.
- Weise, Zia et Zimmermann, Antonia, "[Europe’s next crisis: Water](#)", *Politico*, 28 avril 2023.
- Wells, David, "[Climate Change, Terrorism and Potential Implications for P/CVE](#)", Vision of Humanity, 2023.